

 		Plan Climat Air Energie Territorial			
Action n° B5 Moderniser l'éclairage public		Référence SRADET : Objectifs 7,16 Règle n°16		Lien avec le PDU	
				Atténuation	
Axe stratégique : Efficacité énergétique					
Objectifs			Contexte		
Engagés : 14 communes rénovées 2026 : 37 communes rénovées 1- Soutenir le remplacement des ampoules actuelles par des ampoules LED avec horloge astronomique L'objectif sur la période du PCAET est de 13 communes rénovées 2030 : 46 communes rénovées 2030 : 4101 communes rénovées soit la totalité du territoire			14 communes ont rénové leur éclairage public en passant aux ampoules LED et à un équipement avec horloge astronomique. Un prestataire pour le dépôt des demandes de CEE a été choisi en 2018 : la SEM Gedia concessionnaire d'énergie de la Ville de Dreux et producteur d'énergie renouvelable		
Cible			Potentiel de réduction des GES		
Communes			Suivant consommation électrique carbonée évitée à évaluer avec chaque commune après coup		
Pilotage de l'action			Délais		
AODE : Territoire d'énergie Eure et Loir - SIE-ELY - SIEGE 27 - Ville de Dreux			Opération engagée		
Partenaire : Agglo du Pays de Deux (instruction CEE) , communes			Lien avec A4		
Descriptif					
1 - Recenser les communes à équiper 2 - Accompagner les communes Forum d'information des élus (exemple SIE-ELY 2019) Financement des équipements (CEE, AODE) Information des habitants par supports municipaux L'action B5 sera à mener conjointement avec l'action A4 "Trames noires"					
Moyens					
Techniques : AODE Humains : AODE			Financiers : CEE environ 10 % Subventions AODE à préciser		
Indicateurs de suivi		Nombre de Communes régulées, Quantité d'électricité non consommée			
Etapes de réalisation					
					
Recenser les communes		Lancer une offre de service auprès des communes		Accompagner les communes volontaires	
Mesurer les économies réalisées					